

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 30 JUIN 2015

M. Jean Bourgknecht, Directeur de l'Edilité, résume le rapport ci-après:

"En séance du 30 juin 2014, le Conseil général transmettait au Conseil communal le postulat n° 135 de MM. P.-O. Nobs, J.-P. Wolhauser, R. Weibel et P. Wicht, ainsi que de 39 cosignataires, lui demandant de réaliser un Plan directeur pour le pavage.

Réponse du Conseil communal

En date du 6 mars 2015, le Conseil communal a lancé un concours de projet et d'idées sur le périmètre du 'Bourg'. L'objectif du concours de projet est l'identification d'un projet dans l'objectif de la requalification à court terme des abords directs de la Cathédrale.

L'objectif du concours d'idées consiste en l'obtention de propositions pour la requalification des secteurs de la place de Notre-Dame, la place des Ormeaux, la rue du Pont-Muré, la place de l'Hôtel-de-Ville, la place Nova-Friburgo, la place du Petit-Paradis, la Grand-Rue, la place du Marché-aux-Poissons, la rue Pierre-Aeby et la rue de Morat lors de phases ultérieures.

Agissant dans ce contexte historique entièrement bâti, la thématique majeure des concours susmentionnés porte sur la qualité des espaces dont les composantes premières sont les revêtements de sol. Renseignés au sujet des études et travaux déjà réalisés dans ce domaine, les concurrents des concours susmentionnés ont pour tâches de proposer de nouveaux aménagements dont les revêtements de sol et les méthodes de mise en œuvre y relatives. En fonction des projets, les propositions peuvent évidemment porter sur la réfection et l'assainissement de surfaces pavées existantes ou, dans le cas contraire, elles pourraient donner lieu à de nouvelles réalisations.

Le lancement de la procédure décrite ci-dessus a pour objectif d'initier un processus de requalification sur un des secteurs les plus représentatifs et emblématiques de la Ville de Fribourg, puis de l'étendre aux secteurs qui le jouxtent. Il y aura donc à l'avenir possibilité de reproduire des propositions d'aménagement identifiées dans le cadre des concours de projet et d'idées mentionnés ci-dessus ou de lancer des procédures spécifiques en fonction des secteurs concernés, étant précisé que le Plan directeur de la Ville historique fournit l'inventaire des secteurs qu'il y a lieu de traiter.

Echéancier, investissement et coûts d'entretien

Le Projet d'Agglomération de troisième génération est actuellement déjà en cours d'élaboration, reprenant et consolidant des mesures d'ores et déjà identifiées dans le plan d'agglomération 2^{ème} génération (PA2). La Ville de Fribourg a été attentive à lister les mesures ayant trait à tous les secteurs de la ville historique et à y associer les montants estimatifs y relatifs de même qu'un échéancier prévisionnel potentiel. Les priorités d'exécution doivent encore être arrêtées sur la base des premières propositions des Services de la Ville. Ces propositions seront analysées par les Services de l'Agglomération et le fonds fédéral des infrastructures sera sollicité.

Concernant les coûts d'entretien, le Service du génie civil, responsable de la mise en œuvre et de l'entretien du réseau des voiries communales, est attentif à prévoir les montants nécessaires au budget de fonctionnement. Concernant les hypothèses de subventionnement, les démarches seront lancées en fonction de l'état d'avancement des projets afin d'obtenir d'éventuels compléments d'investissement.

Inventaire

Concernant l'inventaire des surfaces encore pavées ou partiellement pavées demandé dans le postulat, il convient de rappeler que les informations y relatives sont disponibles à ce jour sur le Système d'information du territoire de la Commune de Fribourg (ci-après: Sitecof) géré par le secteur du cadastre. Il s'agit de données qui ont notamment été rassemblées dans le cadre du projet de recherche 'Restauration, Reconstruction, Innovation' (RRI) dirigé par une équipe de l'école d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg, en partenariat avec la Ville de Fribourg. La prise en charge du coût de cette étude avait été assurée par un fonds mis à disposition par l'Office fédéral de la culture et géré par le Service cantonal des biens culturels.

Dans le cadre de ce projet, une étude de cas avait mené à une application pratique dans le cadre de la réfection et de l'assainissement de la rue de la Grand-Fontaine.

Les relevés effectués dans le cadre de l'étude susmentionnée représentent une masse d'informations considérable concernant l'inventaire des surfaces de pavage historique en Ville de Fribourg. Il importe toutefois de noter qu'il s'agissait d'un projet de recherche, non pas d'un inventaire. Un complément d'information visant à établir un inventaire exhaustif est donc envisageable moyennant un investissement financier encore à définir.

Sur la base de ce qui précède, il apparaît que, s'il n'existe pas de Plan directeur du pavage à proprement parler, en se référant

- *à la planification temporelle et financière élaborée dans le cadre du projet d'Agglomération,*
- *au plan d'investissement pluriannuel communal,*
- *aux budgets de fonctionnement communaux,*
- *à la coordination entre les Services communaux,*

toutes les informations relatives

- *à l'échéancier prévisionnel,*
- *à la priorisation des sites susceptibles d'être pris en compte, et*
- *à la prise en charge des coûts,*

existent de façon à envisager des interventions impliquant la réfection ou la réalisation de nouvelles surfaces en pavés sur le territoire communal, étant toutefois rappelé que toute concrétisation dépend avant tout des décisions politiques et des validations des crédits y relatives ainsi que de l'étroite collaboration avec le Service des biens culturels."